

Plateforme industrielle de Drusenheim **Société Dow AgroSciences S.A.S.**

Qui sommes-nous ?

Implantée à Drusenheim depuis 1969, la plateforme industrielle, gérée par le groupe Corteva Agriscience, est composée aujourd'hui de trois sociétés indépendantes :

- **Dow AgroSciences S.A.S.** fait partie du groupe américain Corteva Agriscience. À Drusenheim, l'activité de la société consiste en la fabrication, la formulation et le conditionnement de produits phytopharmaceutiques et en un travail de recherche et développement. Seules les activités de Dow AgroSciences S.A.S. sont classées Seveso seuil haut sur le site.
- **Ravago Building Solutions France S.A.S.** est spécialisée dans la fabrication de mousses de polystyrène extrudé destinées à l'isolation thermique des bâtiments.
- **Transcendia** est spécialisée dans la fabrication de films en polyéthylène et autres films en polystyrène extrudé destinés à l'industrie papetière, médicale et alimentaire.

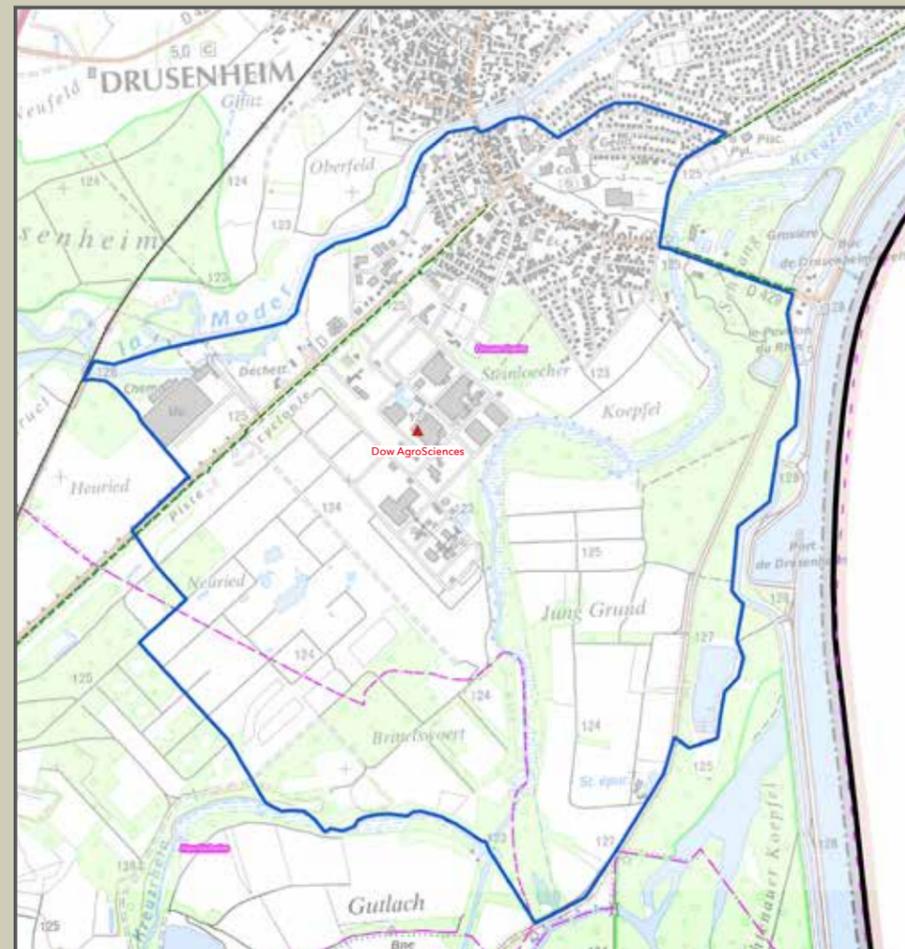


Mieux vous informer pour vous protéger !

Les risques liés à la production de produits phytopharmaceutiques sur le site sont principalement les suivants :

- > Le risque incendie lié essentiellement au stockage et à l'emploi des matières premières utilisées dont les conséquences pourraient être un rayonnement thermique avec risques de brûlures. Un incendie sur la plateforme ne serait pas susceptible d'affecter les riverains du site. Les bassins de rétention des eaux du site permettent de collecter les eaux d'extinction pour éviter une pollution du Rhin ou de la nappe phréatique.
- > Le risque explosion peut résulter de la présence d'une atmosphère explosive ou de poussières. Les conséquences d'une explosion pourraient se traduire par des blessures par projection d'éclats.
- > Le risque toxique peut avoir pour origine une fuite sur une installation de stockage, de transfert ou de production ainsi qu'un incendie avec émission de fumées. L'exposition à ces émanations atmosphériques pourrait entraîner des sensations de gêne respiratoire.

Produits stockés	Danger	Risques majeurs	Effets
Liquides inflammables	 	Incendie Surpression	Brûlures Blessures par projection d'éclats
Produits toxiques	  	Création d'un nuage toxique	Irritations, gêne respiratoire Risque de brûlures de la peau Risque de lésions oculaires Risque de pollution



 Périmètre de bouclage en cas d'application du Plan Particulier d'Intervention (PPI)

Vous vivez à proximité d'un site industriel classé «SEVESO seuil haut» pour lequel les dispositions légales françaises issues de la Directive 2012/18/UE, plus connue sous le nom de Directive SEVESO 3, imposent des mesures pour prévenir les accidents majeurs et leurs conséquences.

L'objectif de cette plaquette est d'informer les populations afin qu'elles adoptent les bons comportements en cas d'accident majeur. Un accident majeur est un accident industriel dont les conséquences dépassent les limites du site. Selon la nature des produits utilisés, un tel accident peut entraîner un incendie, une explosion ou l'émission de substances toxiques dans l'atmosphère ou l'environnement aquatique.

Les études menées conjointement avec les autorités pour évaluer les risques de la société Dow AgroSciences S.A.S., démontrent que les conséquences de la plupart des phénomènes dangereux se limitent à l'intérieur du site.

Parer à toute éventualité

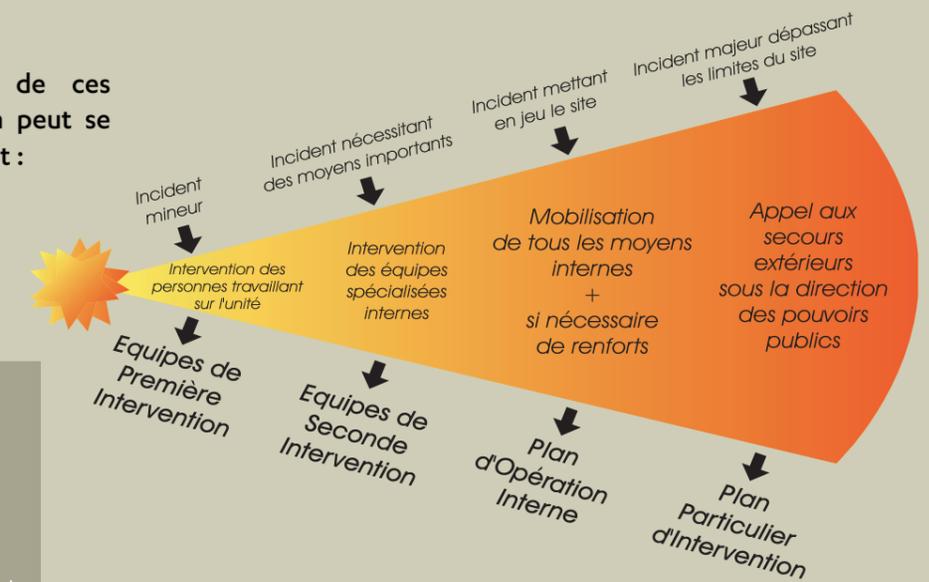
En cas d'accident, la direction de l'établissement appliquerait le Plan d'Opération Interne (POI) qui décrit les moyens et les mesures à mettre en œuvre : procédures d'alerte, organisation des secours,...

Les équipes d'intervention de la plateforme industrielle peuvent être renforcées par les moyens de secours publics (sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours).

A tout moment, le préfet peut décider de la mise en œuvre du Plan Particulier d'Intervention (PPI). Dans ce cas, la population serait avertie par le déclenchement de la sirène PPI.



La mise en œuvre de ces moyens de prévention peut se schématiser comme suit :

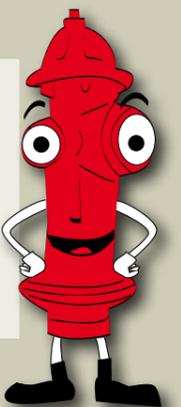


L'alerte :
L'alerte est réalisée par une sirène (son montant et descendant de trois fois une minute et quarante et une secondes, séparé par un court silence) testée le 1^{er} mercredi de chaque mois, à midi)

Lisez attentivement ce document. Conservez-le. Il vous indique simplement, mais précisément, comment vous protéger.



Suivez les conseils de **VIGILON** dans le document-Guide joint, édité par le SPPI Strasbourg-Kehl.



Prévention avant tout !



La sécurité est la première préoccupation du groupe Corteva Agriscience.

Il s'agit d'une priorité de tous les instants. Nous le devons à notre personnel, à nos riverains et à notre environnement.

En permanence, nous nous assurons que les installations sont conçues, réalisées et exploitées dans le respect des normes de sécurité et de préservation de l'environnement. Nous nous engageons dans des actions de prévention concrètes :

> Formation régulière du personnel et de celui des entreprises sous-traitantes intervenant sur site, à l'ensemble des risques et aux moyens d'intervention.

- > Entraînement constant des équipes d'intervention et exercices conjoints avec les secours extérieurs.
- > Contrôle d'accès et gardiennage. Surveillance 24h/24h du fonctionnement des unités par le personnel de production.
- > Inspections techniques fréquentes des équipements par des spécialistes internes et externes.
- > Etudes de scénarios d'accidents pour améliorer en permanence la prévention et l'organisation des secours.

La plateforme dispose de nombreux moyens d'intervention.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Des moyens humains à tout moment : le site est en mesure de constituer rapidement des équipes de secours formées et entraînées. Leur mission prioritaire est la protection des personnes et des installations jusqu'à l'arrivée des secours extérieurs.

Des moyens d'alerte efficaces : téléphones, radio, hautparleurs, sirènes, répartis sur l'ensemble de la plateforme.

Des moyens fixes de protection des installations permettent de détecter rapidement une perte de confinement ou un début d'incendie, de donner l'alerte et d'activer les moyens de lutte automatique mis en place sur les installations (Sprinkler, Déluge,...).

Un important réseau incendie permet d'alimenter de façon constante en eau les moyens d'extinction fixes et mobiles afin de lutter contre un sinistre quelle que soit sa localisation sur la plateforme.

Des bassins de rétention sont en place pour collecter les eaux incendie et protéger l'environnement.

Des moyens matériels d'intervention : le site dispose des équipements de protection et des moyens matériels nécessaires à une mise en service rapide

